

# ASSEMBLÉE NATIONALE

28 mai 2021

---

PRÉVENTION ACTES DE TERRORISME ET RENSEIGNEMENT - (N° 4185)

Commission	
Gouvernement	

## AMENDEMENT

N ° 220

présenté par

M. Meyer Habib, M. Labille, Mme Thill et M. Zumkeller

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

**APRÈS L'ARTICLE PREMIER, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.